



Recherchez

Valider

Mis à jour : 17 août 2020

## Les Résistants de Lestonan

**François Ac'h**, avec la participation de **Valia, fille de Malou Lazou**

### Vacances de Noël 1940.

Les locaux de l'école publique de Lestonan sont silencieux. Les trois classes ont fermé.

Jeanne Lazou, la directrice, reçoit sa fille Malou, qui poursuit des études de médecine à Rennes. Elle passe quelques jours chez elle. Ce retour à la maison familiale est marqué par le souvenir du père, Jean Lazou, qui ne sera pas là. Il a été tué le 15 mai précédent sur le front des combats, dans l'Aisne.

Mais Malou est revenue à Lestonan accompagnée d'un étudiant en médecine qui deviendra son mari. C'est René Le Herpeux, qui par ailleurs est, à Rennes, un dirigeant des étudiants communistes, un proche de la direction régionale du Parti.



De gauche à droite : Jean, Malou et Jeanne Lazou

### La chasse aux communistes.

Malgré les difficultés de la période, Jeanne Lazou est restée militante au Parti Communiste. A vrai dire, à cette date, le Parti est réduit à peu de chose. Il a été dissous le 26 septembre 1939 par le Gouvernement Daladier, en raison de la signature du Pacte germano-soviétique, et par ailleurs, la plupart des militants hommes ont été mobilisés.

Cependant un PCF clandestin se réorganise pendant le second trimestre de 1940, en bonne partie avec des jeunes et des femmes.

Ces communistes bretons n'ont pas attendu l'invasion de l'URSS par l'Allemagne le 22 juin 1941 pour entrer en résistance : sous la direction d'Auguste Havez, leur responsable régional, ils développent déjà dans leur propagande des positions anti-nazies très nettes.

C'est une période où les militants communistes sont soumis à une surveillance de la police : dès avant l'arrivée au pouvoir de Pétain, les communistes ont été considérés par le personnel politique au pouvoir comme des ennemis de l'intérieur : le PCF interdit, ses militants sont condamnés à la clandestinité.

Le 20 janvier 1940, les députés communistes sont déchus de leurs mandats. Les cinq maires et 60 conseillers municipaux du Finistère membres du Parti sont révoqués. Puis en avril 1940, le décret « Sérol » institue de fait la peine de mort pour les communistes qui poursuivent leurs activités, sous l'accusation de démoralisation de l'armée ou de la nation.

Quand le gouvernement de Vichy s'installe en juillet 1940 avec son programme de « Révolution Nationale » et son esprit de vengeance, il n'a qu'à poursuivre la chasse aux communistes déjà bien engagée.

En août 1940, il institue une police spécialisée : le Service de police anticommuniste (SPAC), qui condamnera à la prison les militants arrêtés pour les livrer ensuite aux forces d'occupation. Ainsi, leur peine terminée, ils seront pour la plupart déportés en Allemagne.

### La ronéo dans le grenier de l'école.

C'est pendant ces vacances de Noël 1940 que Jeanne Lazou fait se rencontrer René Le Herpeux et Mathias Le Louët. Mathias est un ancien élève de Jean Lazou. Il n'a pas encore atteint ses 20 ans. Il travaille à Quimper, aux Ponts et Chaussées.

Le Herpeux lui propose d'entrer dans un groupe de résistants à constituer.

Mathias écrira plus tard<sup>1</sup> que ses « sentiments anti-allemands et anti-pétainistes » lui ont suffi pour agir avec les communistes au sein du Front National<sup>2</sup> (il n'adhérera au Parti Communiste qu'une fois la guerre terminée). Ainsi, dès janvier 1941, il a commencé à déposer ses premiers tracts, la nuit, aux portes des maisons de Lestonan.



Rapidement, l'action militante de Mathias va se porter sur Quimper. Le responsable local qu'il rencontre est André Quiniou, employé de perception : Mathias fera partie d'un « triangle » de militants avec Jean Bernard, employé de bureau à l'Office du blé, et René Tressard, instituteur à Pleuven. Une tâche particulière lui est confiée par André Quiniou : installer une ronéo à l'école de Lestonan, au grenier de Madame Lazou, et tirer en tracts, avec l'aide de celle-ci, des textes tapés à la machine sur stencils par Yves Dérédec, un employé du service de l'enregistrement. Cette propagande est destinée au Sud-Finistère. Le logement de Jeanne Lazou sert aussi occasionnellement pour l'hébergement de responsables communistes de passage. Ce sont, par exemple des responsables locaux des FTP : « Commandant Pascal », « Capitaine Michel », ou des militants de base. C'est aussi, en septembre 1941, la responsable régionale « Madame Lecrux<sup>3</sup> » .

Photo : Mathias Le Louët 1985.

## Alertes et coups durs.

**Mai 1942.** Deux jeunes militants communistes d'Ergué-Armel, Pierre Jolivet et Emile Le Page, tous deux âgés de 19 ans, sont arrêtés pour avoir distribué des tracts appelant à manifester le 1er mai. Ils sont de plus soupçonnés d'avoir participé à des attentats. Ils sont fusillés le 5 juin suivant.

**Juillet 1942.** Mathias a réussi à livrer à André Quiniou une valise de tracts tirés en prévision du 14 juillet. Le lendemain, Quiniou et Dérédec sont arrêtés par la police de Vichy dans le Morbihan avec une partie des tracts. Quiniou décède à Lorient des suites de coups reçus lors de son interrogatoire, et Dérédec sera déporté dans un camp en Allemagne. Mathias se cache à Trégourez. Il revient à Lestonan quand il estime qu'il n'est pas recherché et il continue à diffuser la presse clandestine.

**Octobre 1942.** A l'occasion d'un large coup de filet dans les rangs des FTP<sup>4</sup> du Sud-Finistère, Jean Bernard<sup>5</sup> et René Tressard<sup>6</sup> sont arrêtés. Mathias n'est pas inquiété, mais se cache pendant une semaine à Elliant après avoir confié la ronéo à René Guillamet, adjoint technique au Génie Rural et mari d'une des institutrices de Lestonan. Il est désormais coupé de l'organisation. Il lui faudra attendre Noël 1942 pour convenir avec René Le Herpeux des modalités pour rétablir la liaison avec un responsable régional.

## Arrestations.

Le 1<sup>er</sup> mars 1943, Mathias, informé via Jeanne Lazou, a un rendez-vous avec le nouveau contact dans le hall de la gare de Quimper. Il y a des signes de reconnaissance à respecter : « à l'heure dite, j'étais au rendez-vous, la cigarette aux lèvres, le ticket de chemin de fer à la main et lisant la revue. Un gars d'une trentaine d'années, vêtu d'un blouson et d'un pantalon de golf, coiffé d'un béret et chaussé de gros brodequins s'approcha. Il me demanda du feu et après qu'il eut allumé sa cigarette, me dit : « Je viens de la part de Fernand ». C'était le mot de passe convenu. Nous nous dirigeâmes vers la sortie. Dans la cour de la gare, il me présenta un autre gars correctement vêtu de bleu marine, et me dit que ce serait désormais mon nouveau responsable régional... »<sup>7</sup>.

Ils rejoignent ensemble le centre-ville et prennent un café Place Toul-al-laër tout en interrogeant Mathias sur la situation locale de l'organisation, les possibilités de la faire redémarrer et de la développer. Arrivés près du Commissariat, soudain les deux hommes se jettent sur Mathias : ce sont des policiers, de la Police Spéciale de Rennes, qui le font enfermer au commissariat. Son interrogatoire va durer deux jours.

Le lendemain matin de son arrestation, il est rejoint au poste de police par Jeanne Lazou et par René Guillamet, également arrêtés. Tous trois sont dirigés dans la soirée vers le Palais de justice, puis conduits à la prison française de Mesgloauguen. Ils y restent pendant un mois puis sont conduits, Jeanne Lazou à la prison de Rennes, et les deux jeunes gens à celle de Vitré.

Ils sont jugés tous trois à Rennes le 15 avril 1943, sous l'inculpation d'avoir « détenu de mauvaise foi des tracts à tendance communiste et du matériel de diffusion tendant à propager les mots d'ordre de la III<sup>ème</sup> Internationale ou des organismes qui s'y rattachent ». Jeanne Lazou est condamnée à un an de prison, Mathias à deux ans, et René Guillamet se voit relaxé, Mathias ayant prétendu l'avoir trompé sur le contenu de la caisse contenant la ronéo.

## Des prisons françaises au maquis.

Mathias revient pour deux mois encore à la prison de Vitré, puis est dirigé le 17 juin sur celle de Poissy, le 20 septembre sur celle de Melun, enfin le 15 décembre 1943 à la Maison d'Arrêt de Châlon-sur-Marne. Dans toutes ces prisons se trouvent de nombreux communistes. A Châlon, Mathias retrouve Jean Bernard et René Tressard, et plusieurs autres sud-finistériens<sup>8</sup>.

Fin mars 1944, Mathias est atteint de typhoïde, ce qui lui vaut d'être hospitalisé. C'est à l'hôpital qu'il apprend le Débarquement en Normandie. La nuit précédant son retour en prison, celle du 14 juin, Mathias s'évade par les toits avec deux camarades. Avec l'aide de la population locale, ils regagnent le maquis d'Argonne (un maquis « gaulliste ») où Mathias participe à des actes de sabotage, des parachutages d'armes, et enfin à la libération de Sainte-Menehould le 30 août, avec l'aide des troupes américaines. Fin septembre, il est de retour à Lestonan.

## Sauvée in extremis

Jeanne Lazou est restée à Rennes pour effectuer son année de prison « française ». Mais comme l'indique Mathias dans son livre : « il valait mieux être condamné à une peine de prison de cinq années plutôt qu'à une petite peine de un ou deux ans. En effet, dès la peine terminée dans une prison française, on était transféré dans une prison allemande pour être déporté, quelques jours ou quelques semaines plus tard, dans les camps allemands »<sup>9</sup>. Malou Lazou aussi le savait. Elle était devenue Madame Le Herpeux. Le jeune couple s'était installé à Paris, où l'action clandestine était davantage possible. Mais que faire ?

Elle se rendit de Paris à Rennes. Elle raconte : « un de mes condisciples de l'Ecole de médecine<sup>10</sup> était devenu interprète à la Kommandantur. Il est intervenu auprès d'un officier allemand, que je suis allée voir. Celui-ci m'a conseillé d'aller chercher ma mère à la Centrale. Lorsque j'y arrivai, elle n'y était plus (Je l'ai retrouvée chez des amis). Elle était dans la file des femmes partant pour la déportation. On l'a alors mise en dehors (de la file) avec son baluchon. Il avait suffi (heureusement) d'un coup de téléphone de l'officier allemand aux fonctionnaires français (de la prison) pour faire libérer ma mère »<sup>11</sup>. Jeanne Lazou était libre, le 9 mars 1944. Interdite de séjour dans le Finistère, elle est venue habiter à Paris, chez une de ses sœurs. Elle y restera jusqu'à la Libération de Paris.

## Autre arrestation ce même 9 mars.



Et « Fernand » ? Celui dont il était question dans le mot de passe utilisé par Mathias était René Le Herpeux. Pendant les deux jours d'interrogatoires subis par Mathias après son arrestation à Quimper, le commissaire Mitaine s'était montré très intéressé de savoir qui était « Fernand ». Mathias réussit à ne laisser échapper aucun indice. René Le Herpeux put donc poursuivre ses activités de résistant, mais désormais sur Paris où il s'était installé comme médecin praticien dans un quartier ouvrier. Il fut arrêté un an après, pour une autre affaire. C'était le jour même de la libération de Jeanne Lazou.

En rentrant de Rennes à son domicile à Paris, Malou Lazou fut surprise d'y trouver les policiers français qui, deux jours auparavant, venaient d'arrêter son mari René Le Herpeux ainsi qu'une bonne partie du réseau FTP constitué à l'Assistance Publique. Malou était élève d'externat d'un grand pédiatre qui deviendra le fondateur de la néonatalogie en France, le Professeur Alexandre Minkowski. René et Malou avaient fait entrer celui-ci dans le groupe. Lui aussi avait été victime de la rafle. A l'occasion d'une brève rencontre qui leur fut autorisée, René put glisser à Malou cette phrase en l'embrassant : « Minko est notre conférencier ». Lors des interrogatoires qu'elle eut à subir, Malou répéta donc ces mots, ce qui valut à Minkowski d'être mis hors de cause et libéré au bout de deux jours.

Malou eut à subir deux mois d'emprisonnement à la Conciergerie avant d'être, elle aussi libérée<sup>12</sup>.

## Déportation et mort de René Le Herpeux<sup>13</sup>.

René Le Herpeux fit partie d'un convoi de déportés qui quitta la France le 30 juillet 1944 à destination du camp de Neuengamme<sup>14</sup>. Courant septembre, avec d'autres français il rejoint une usine d'armement à Blumenthal ; en tant que médecin, il est affecté à l'infirmerie du Kommando, ce qui lui permet par sa compétence de sauver de la mort plusieurs de ses compagnons. Fin février et début de mars, il participe à un projet d'évasion collective qui n'a pas abouti. Le 21 avril, à l'approche des alliés, les prisonniers en état de marcher sont jetés sur les routes dans la direction du Nord. René Le Herpeux s'affaire à l'arrière de la colonne, auprès de ceux qui n'en peuvent plus.

Le convoi finit par rejoindre Neuengamme ; le camp est évacué quinze jours plus tard : les survivants sont acheminés par train jusqu'au port de Lübeck, sur la Baltique ; ils sont parqués (à environ 6.000 déportés) sur un cargo, le Cap Arcona. On y trouve une vague infirmerie : c'est là où se tient le « toubib », René Le Herpeux.

Le matin du 3 mai, les alliés sont aux portes de Lübeck ; des avions anglais survolent le port. Ils bombardent les trois bateaux chargés de déportés. Sur le Cap Arcona, seuls 150 à 200 seront sauvés<sup>15</sup>.

*« Je ne reverrai plus jamais mon vieux copain René Le Herpeux. Un survivant du « Cap Arcona » m'apprit qu'il avait été abattu à coups de revolver par un SS alors qu'il distribuait des ceintures de sauvetage à ses malades, sur ce bateau en feu. J'aimais beaucoup René. C'était un homme simple, juste et bon, courageux. Je lui dois la vie car il m'a soigné le mieux qu'il a pu » (André Duroméa p.174).*

*Photos : Concours agricole années 30.*

**François Ac'h & Valia, fille de Malou Lazou.**

1. Mathias Le Louët Je viens de la part de Fernand. Récit de la Résistance et de prison. 1941-1944. A compte d'auteur. Presses Impressions du Sagittaire. Février 2004).
2. C'est le mouvement de résistance créé par le PCF à partir de mai 1941.
3. De son vrai nom Simone Bastien. Ouvrière du textile de Dijon, elle vient de purger 8 mois de prison pour « propagande communiste et tentative de reconstitution de groupement dissous » quand elle arrive en Bretagne ; elle sera de nouveau arrêtée à Rennes pour réorganisation de groupes FTP et déportée à Ravensbrück puis Auschwitz.
4. FTP(F) ou Francs Tireurs et Partisans français : branche armée du Front National, créée par le PCF en 1942, pour remplacer l'O.S. ou « Organisation Spéciale », groupe armé initialement chargé depuis 1940 de couvrir les distributions de tracts et inscriptions murales.
5. Pont-l'Abbiste, né en 1923. Fera les prisons françaises puis sera déporté en Allemagne. Il survivra au camp de Buchenwald.
6. Il va mourir en déportation.
7. Dans Mathias Le Louët : « Je viens de la part de Fernand... », page 36.
8. Une soixantaine d'arrestations de membres de l'O.S. ou du Front National ont eu lieu pendant l'été 1942 dans le Sud-Finistère : tous furent condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement ; beaucoup furent ensuite déportés ; certains revinrent ; d'autres non (Voir G.M. Thomas et Alain Le Grand « Le Finistère dans la guerre 1939-1945 », Tome 1 : L'Occupation, page 317 – Editions de la Cité).
9. Dans Mathias Le Louët : « Je viens de la part de Fernand... », pages 56-57.
10. De Rennes.
11. Texte rédigé par Malou Lazou. Collection privée.
12. Elle a sauvé une deuxième fois A. Minkowski, cette fois de la vengeance des « camarades ». Il raconte dans « Le mandarin aux pieds nus. Entretiens avec Jean Lacouture » (Seuil, 1975, p. 78-79) : « J'étais considéré par eux comme un individu suspect : je m'étais engagé pour la Finlande, j'avais distribué des tracts trotskystes. Je n'étais donc pas parfaitement fiable. Puis quand mes camarades ont été arrêtés et déportés –aucun n'est revenu- et moi libéré, un élément de suspicion, assez naturel après tout, s'est ajouté à mon dossier. J'ai été filé, bien entendu, et sommairement jugé. J'avais été convoqué dans un terrain vague de Rueil. Je suis venu au rendez-vous et je n'ai rencontré personne. Ce rendez-vous était, paraît-il, destiné à mon exécution. Je l'ai su par la suite (...) C'est une amie, ancienne élève d'externat, celle-là même par qui j'avais été introduit dans le réseau qui m'a dit qu'elle était arrivée à temps pour expliquer aux « camarades » que j'étais incapable d'avoir vendu quiconque... ». Malou avait réussi à convaincre les responsables du réseau en expliquant l'alibi utilisé pour couvrir « Minko » selon lequel leurs relations étaient strictement professionnelles.
13. D'après le récit d'André DUROMÉA, futur maire communiste du Havre, qui a suivi avec René Le Herpeux le même parcours de Compiègne à Lübeck (« André Duroméa raconte : La Résistance, la Déportation... Le Havre », p. 117 à 178. Edit. Messidor/Editions Sociales 1987.
14. C'est également dans ce camp que se trouvaient les résistants quimpérois et gabérisiens arrêtés après « le coup du S.T.O. : Jean et Antoine Le Bris, Laurent Jacq, René Fauvel, Loulou Kerneis, Hervé Bénéat et Jean Le Corre.
15. C'est également sur le Cap Arcona qu'a péri Laurent Jacq, l'instigateur du « coup du S.T.O. » à Quimper.

## Mathias Le Louët

Né en 1921 au Guélen en Briec dans le penti des ses parents journaliers agricoles, Mathias vint habiter à Lestonan avec la famille quand il a trois ans, son père ayant été embauché comme manœuvre à la Papeterie de l'Odet.

Elève à l'école publique de Lestonan, il fit partie de ces enfants que leurs parents, ouvriers chez Bolloré, durent inscrire à l'école privée à son ouverture en 1929. Ce qui n'empêcha pas que le père de Mathias fut licencié deux ans après, suite à la mise en service de nouvelles machines.

Et Mathias termina sa scolarité à l'école publique dans la classe de Mr Lazou.

A 19 ans, vers Noël 1940, Madame Lazou lui propose d'entrer dans un réseau de résistance du P.C.F. pour une activité de propagande (imprimer, transporter, distribuer des tracts). Cela dure de janvier 1941 jusqu'à juillet 1942, quand des membres de son réseau sont arrêtés. Le 1er mars 1943, il est lui-même piégé par la police anti-communiste, ainsi que Mme Lazou et René Guillamet.

Le 15 avril 1943, il est condamné à Rennes à deux ans de prison. Il est transféré successivement de la prison de Vitré à celles de Poissy, Melun, Châlon-sur-Marne. Il parvient à s'évader de l'hôpital de cette dernière ville le 14 juin 1944 et à rejoindre le maquis FFI de la Forêt d'Argonne où il combat jusqu'au 13 septembre 1944. Fin septembre 1944, il est de retour à Lestonan.

Mathias reprend son travail aux Ponts et Chaussées. Il sera cadre dans des sociétés de distribution d'eau du Sud-Finistère. Son épouse Jacqueline sera comme lui une militante du PCF et de la CGT. Mathias sera connu également comme Président du Conseil des Prud'hommes de Quimper. Il est décédé en 1987, à l'âge de 66 ans.

Mathias a laissé un récit sous le titre « Je viens de la part de Fernand. Récit de la Résistance et de prison. 1941-1944 » publié en 2004 par son épouse.

## Famille Lazou

Jean François Lazou est né à Plougasnou le 29 juillet 1895. Il vient juste d'avoir 19 ans quand la Première Guerre Mondiale embrase l'Europe : il est appelé sous les drapeaux avec sa classe d'âge à partir de décembre 1914. Il a déjà terminé sa formation d'instituteur et va servir dans cette guerre comme officier.

A la fin de la guerre, Jean Lazou a choisi de rester mobilisé pour aller réintroduire le français dans l'enseignement primaire en Moselle : il opte pour un poste d'instituteur à Grosbliederstroff, où il est rejoint par Francine Combot, son épouse, également institutrice, née à Morlaix le 5 décembre 1895. C'est là que naît leur fille Marie-Louise (Malou) en 1919. De retour dans le Finistère, Jean et Francine Lazou enseignent à Roscoff en 1924. Puis au 1er octobre 1926, ils sont tous deux affectés aux écoles de Lestonan, lui comme instituteur adjoint et elle comme directrice.



*Photos : Francine et Jean Lazou.*

Ils ont, avec les autres instituteurs, à faire face à la création à Lestonan, de deux écoles privées, l'une pour les filles (octobre 1928) et l'autre pour les garçons (octobre 1929). L'effectif de chacune des écoles publiques se trouve ramené de 130 élèves chacune à une trentaine seulement. Jean Lazou devient directeur de l'école publique des garçons à partir du 1er janvier 1931 et les deux écoles publiques sont « gémées » à la rentrée de 1933, ce qui constitue une étape vers la mixité, encore limitée au strict temps de classe.



**Jean Lazou** se révèle par ailleurs animateur dynamique de la vie locale : il est connu pour être un actif organisateur de la « Fête de Lestonan » et de son concours agricole. Il assure des cours post-scolaires bien fréquentés et il tient un élevage important de pigeons voyageurs. Ce sont surtout ses qualités de maître d'école qui ont nourri l'excellent souvenir qu'ont gardé de lui ses anciens élèves.

Il est mobilisé pour participer à la seconde Guerre mondiale, au 337ème Régiment d'Infanterie, un régiment de réservistes. Il combat sous le grade de capitaine. Sa citation à l'ordre de la Division est ainsi rédigée : « Officier de haute valeur morale, donnant l'exemple de la discipline. Très à la hauteur de sa tâche et inspirant confiance à ses hommes en les entraînant au devoir. A trouvé une mort glorieuse le 15 mai 1940 à Montcornet (Aisne) lors d'une violente attaque ennemie ». Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre avec étoile d'argent. La Légion d'Honneur lui sera attribuée en 1950 (J.O. du 3.1.1950).

De son côté, **Francine Lazou** est engagée (sous le prénom de Jeanne, qui restera son prénom usuel) dans un réseau de résistance créé par le Parti Communiste. Elle est arrêtée en mars 1943, condamnée à un an de prison par la justice de Pétain, et échappe à la déportation grâce à la démarche de sa fille Malou, qui milite également à l'Assistance Publique de Paris. Jean Lazou retrouve sa classe le 9 octobre 1944. Elle restera enseignante à Lestonan jusqu'à son départ en retraite au tournant des années 50. Elle est décédée le 25 octobre 1983.

Association Arkae

3 rue de Kervod

29500 Argué-Gaberic

Tel: 02 98 65 65 99

Email: contact@arkae.fr

Association Arkae

Mentions légales



